

Jacques Hogard : « J'ai fait partir un convoi pour les familles des anciens FAR. C'était ça ma mission, c'était de porter secours à mon prochain »

Transcription de la conférence donnée par Jacques Hogard à l'Institut de Sciences Sociales Economiques et Politiques (ISSEP) le 25 février 2020.

Lien vers la vidéo :

<https://ps-af.facebook.com/IssepLyon/videos/conf%C3%A9rence-de-jacques-hogard-ce-soir-%C3%A0-lissep-/2457919241125150/>

*



ANNONCE DE LA CONFERENCE DE JACQUES HOGARD SUR LE SITE DE L'ISSEP.



MARION MARECHAL-LE PEN ET JACQUES HOGARD, LE 25 FEVRIER 2020.

NB. – Les principaux bégaiements ont été supprimés.

[Début de la transcription à 00' 01'']

Marion Maréchal-Le Pen : Dans le fond, c'est bon ? Parfait. Bon, eh bien, bonsoir à tous. Merci Jacques Hogard d'être ici ce soir avec nous, d'avoir accepté notre invitation à l'ISSEP pour venir nous parler d'un sujet épi..., enfin épineux et brûlant j'ai envie de dire, sur lequel vous avez une certaine légitimité, c'est le moins qu'on puisse dire. Pour vous présenter rapidement... – je vous laisserai d'ailleurs peut-être affiner si besoin –, mais vous êtes un ancien parachutiste de la Légion étrangère. Vous êtes d'ailleurs officier de la Légion d'honneur, vous êtes officier national de l'ordre du Mérite. Vous êtes..., vous avez servi au Kosovo. On y reviendra peut-être, pas dans le cœur de l'intervention mais dans les questions du public à la fin, à l'issue de cette intervention. Vous avez également servi au Rwanda : vous avez été commandant du groupement de Légion étrangère lors de la fameuse opération Turquoise. Et donc vous menez un combat, depuis maintenant plus de 25 ans – si on peut dire –, un combat actif pour tenter de livrer votre version des faits, une version de terrain sur la réalité de ce que fût l'engagement de la France à cette époque au Rwanda, de sa responsabilité ou non à l'occasion de ce... génocide, terrible ! Et, force est de constater que vous vous opposez en cela à une forme de..., oui, de consensus à ce sujet qui voudrait absolument accuser la France de complicité dans le cadre de ce génocide. Vous êtes donc très politiquement incorrect, si je puis dire, dans ce cadre puisque la plupart des présidents de la République depuis Mitterrand se sont ralliés, finalement, à la version officielle de l'actuel Président rwandais. Donc se sont ralliés à la responsabilité, enfin en tout cas à l'idée de la responsabilité française, avec certaines nuances, vous y reviendrez peut-être. En tout cas, le Président rwandais est aujourd'hui reçu officiellement à l'Élysée sans difficulté aucune, voilà. Malgré les allégations qu'il porte contre la France, qui sont extrêmement graves. Donc, ce que je vous propose, c'est de vous laisser déjà introduire ce sujet, le présenter aux personnes ici présentes. Je me permettrai de vous poser ensuite quelques questions, ou pas, selon ce que vous avez développé [sourire]. Et puis évidemment, après, il y aura un échange long et dense avec la salle. Merci encore en tout cas de votre présence.

[02' 20'']

Jacques Hogard : Merci beaucoup chère Marion. C'est un plaisir et un honneur pour moi d'être dans les locaux de l'ISSEP ce soir... Il faut que je parle plus fort ?

[02' 30'']

Marion Maréchal-Le Pen : Non, je disais... [rires].

[02' 31'']

Jacques Hogard : [Sourire] Bon. Plaisir et honneur d'être dans les locaux de l'ISSEP ce soir. C'est la première fois que je viens parce que j'avais loupé mon train quand il y a eu l'inauguration de ces locaux, il y a maintenant un certain temps. Ce qui n'est pas très militaires, mais..., voilà. Le sujet de ce soir, que je vais essayer de traiter de la manière la plus simple possible, la plus intelligible possible. Il y a des gens parmi vous qui connaissent très bien ce sujet. Je voudrais citer la présence de mon ami..., le professeur Bernard Lugan qui est un expert de cette question des Grands Lacs, qui est aussi, et surtout peut-être, le meilleur africaniste que je connaisse aujourd'hui en France et qui... publie beaucoup d'ouvrages et d'excellents ouvrages que je recommande à tous. Donc Bernard, si je fais des imprécisions ou des petites erreurs, il ne faut pas hésiter à me relever..., à les relever. Je serai... le premier bénéficiaire. Alors le Rwanda, ça remonte à 25 ans en arrière – 26 ans cette année – puisque le..., ce génocide terrible de 1994 remonte à... maintenant, donc, plus de 25 ans. Il s'est déroulé entre le 7 avril 1994 et la fin juin 1994. Dans une émotion générale et en même temps une impuissance générale puisque je vous rappelle que l'ONU, qui était seule responsable de la..., du maintien de la

paix au Rwanda à l'époque – seule responsable ! –, a commencé par diviser ses effectifs par 10, huit jours après le déclenchement de ce génocide, le 7 avril. Enfin, qui était d'abord des massacres avant de devenir un génocide, le qualificatif viendra plus tard. Mais l'ONU qui avait un contingent sur place, la MINUAR – Mission des Nations unies pour le Rwanda, qui avait relevé l'armée française en décembre précédent, en décembre 93 –, la MINUAR, 2 600 hommes avec un..., des bataillons ghanéens, srilankais ou autres, et belges, s'est montrée totalement incapable de juguler cette affaire. Et pour cause, puisque le Conseil de sécurité a divisé son effectif par 10, huit à 10 jours après le début des massacres. Donc on passe à 260 hommes [il y a une coupe dans l'enregistrement].

[04' 58'']

Jacques Hogard : Quelqu'un pour qui j'ai beaucoup d'admiration et d'estime, qui à l'époque est le colonel Jacques Rosier, qui terminera sa carrière comme général quelques années plus tard et qui est le soldat le plus décoré de l'armée française. Quelqu'un que j'ai l'habitude de fréquenter depuis pas mal d'années à ce moment-là, et pour qui j'ai une affection et une estime profonde. Il y a un groupement, troupes de marine, commandé par le colonel, puis général, Sartre, formé à base du RICM et du 3^{ème} RIMa, à bord duquel se trouve un capitaine, commandant de compagnie, qui est aujourd'hui le chef d'état-major des armées françaises, le général François Lecointre. Voilà. Et c'est 2 000..., 2 000 hommes à peu près, renforcés rapidement par des contingents africains, qui vont se voir confier la mission, difficilement arrachée à l'ONU, au travers de la résolution 1244, qui est votée le 21 juin, et qui autorise la France à intervenir au Rwanda pour une période limitée à deux mois. Alors pourquoi limitée à deux mois ? Eh bien parce qu'il y a déjà un certain nombre d'oppositions, de suspicions, de gens qui s'inquiètent de la..., du « retour » entre guillemets de la France au travers de l'opération Turquoise à ce moment-là, au Rwanda. Alors, le contexte est très simple. Je voudrais..., il est très difficile de tout dire en quelques minutes. Je vous rappelle que..., le Rwanda, pour ceux qui l'ignorent, c'est un..., ce petit pays d'Afrique centrale qui présente une caractéristique particulière : c'est un des rares Etats-nations authentiques en Afrique, composé d'une population qui est pour à peu près 20 % de Tutsi à l'époque – et toujours aujourd'hui, d'ailleurs, peut-être un peu plus – et 80 % de Hutu. Les Tutsi sont des... gens qui viennent de la région du Nil. Ce sont des gens dont le morphotype est très particulier : ce sont des grands..., des individus qui sont grands, élancés, minces. Et les Hutu sont plutôt des gens de population d'origine bantoue de la... côte africaine, qui sont plus petits, plus trapus. Bien sûr, il y a beaucoup de mélanges, il y a beaucoup de familles mixtes..., ce qui va créer finalement des Rwandais. Et on en connaît aujourd'hui : en particulier, j'ai un ami qui est le..., l'ancien ambassadeur et ancien ministre des Affaires étrangères – d'ailleurs, du gouvernement, du premier gouvernement où Paul Kagame était Vice-président en 94 –, Jean-Marie Vianney Ndagijimana, qui est le type même de ces familles mixtes, hutu et tutsi. L'opposition, elle vient de la..., des conditions de l'indépendance en 1959-60. Le..., la majorité hutu était une..., c'était une... communauté paysanne liée à la communauté tutsi par des liens assez féodaux d'origine. Et les..., la classe dominante, c'était les Tutsi, je dirais éleveurs, pasteurs et soldats, et qui comportaient dans leur rang le mwami, le roi, qui était le..., la clé de voûte du système. Tout ceci va voler en éclat en 1959-60, du fait de la décolonisation, du fait de la démocratie qui s'impose partout de manière très évidente et directe pour tout le monde. Une voix..., un homme, une voix. La majorité passe aux mains des Hutu. C'est un Hutu du Sud, Grégoire Kayibanda, qui sera le premier président de la République rwandaise toute nouvelle. Le roi part en exil. Et jusqu'en 1973, les choses se passent de manière à peu près normale, je dirais, avec un Etat africain qui se constitue autour d'un parti central, d'un parti unique – et comme dans tous les pays d'Afrique qui émergent à ce moment-là de leur indépendance toute neuve. Et on a en 1973 un putsch, qui est fait par le chef d'état-major de l'armée rwandaise, le général Juvénal Habyarimana, qui devient président de la République, le deuxième président de la République rwandaise. Exactement le troisième mais il y en a un qui a été vraiment éphémère au tout début. Et Juvénal Habyarimana, c'est un... régime paternaliste, ferme et autoritaire, mais qui n'a rien du régime totalitaire qui s'est installé au Rwanda depuis 1994, rien de cette... chappe de plomb qui s'est abattue sur ce petit pays depuis maintenant plus de 25 ans, à la faveur de la victoire de Paul Kagame et du Front patriotique rwandais. Le Front patriotique rwandais, c'est un mouvement qui naît en Ouganda.

Ce pays va jouer un rôle très important dans cette année-là dans la déstabilisation de la région. L'Ouganda, c'est un... satellite américain, tout simplement. Le Président Museveni est un protégé du clan Clinton. Et Museveni a un protégé lui-même, qui est Kagame, dont il fera d'ailleurs le chef de ses services de renseignements militaires et qu'il enverra d'ailleurs en stage à Fort Leavenworth aux Etats-Unis, faire l'école de guerre américaine. Et le... démarrage du Front patriotique rwandais, c'est l'armée ougandaise, ce sont les Tutsi rwandais de la diaspora, dont les parents sont partis en exil 20 ans auparavant, qui vont constituer le cœur de cette rébellion tutsi, rwandaise, mais devenue ougandaise. Et en 1990, le Président Habyarimana, Président rwandais – qui avait signé en 1975 des accords de coopération militaire avec la France – se tourne vers la France pour... demander son assistance, au moment où il est mis en difficulté par cette attaque qui vient d'Ouganda, et qui porte l'uniforme ougandais, qui porte le..., les matériels et qui met en œuvre les matériels militaires ougandais mais qui est armée, si je puis dire, par les Tutsi d'origine rwandaise. Le Président Mitterrand accepte – pour résumer les choses – de l'aider. C'est l'opération Noroît, qui va durer trois ans. C'est quelques compagnies d'infanterie et de Légion étrangère, des troupes de marine, d'autres parachutistes, un détachement militaire d'instruction fourni par le 1^{er} RPIMa. Et qui pendant trois ans va permettre de stabiliser sinon tout le pays – parce que la partie nord-est est soumise à pas mal de troubles liés à la pénétration des Tutsi du FPR –, mais va permettre de stabiliser en particulier la capitale et les villes principales. Et en..., ce n'est pas sans contrepartie, ça c'est très important à dire. Cette opération militaire française permet à Mitterrand d'imposer à Habyarimana, finalement, une cohabitation. Tout simplement parce qu'il lui impose la démocratie, le multipartisme : les différents opposants sont bien vus et bienvenus, y compris le FPR avec lequel on commence à discuter. Et ce sont les accords d'Arusha, en octobre 93, qui sonnent le glas de l'opération française, de l'opération Noroît, et l'arrivée de la MINUAR. Cette fameuse MINUAR qui, quelques mois plus tard, va être totalement défailante à Kigali, pour le démarrage de cet atroce évènement qui est ce génocide. Qui, je le rappelle, a fait 800 000 morts a priori – mais on peut discuter des chiffres parce qu'il y a... un certain nombre d'historiens qui travaillent sur ces questions mais... –, 800 000 morts dont une grosse partie de Tutsi, mais pas uniquement. Beaucoup de Hutu ont été mis à mort dans des conditions atroces également au cours de ce génocide rwandais. Il y a toute une polémique d'ailleurs autour de ce terme parce que beaucoup de gens voudraient... La doxa officielle, ce n'est pas le génocide rwandais – surtout pas –, c'est le génocide des Tutsi. Moi je pense que c'est quand même le génocide rwandais parce qu'il a été commis par des Rwandais contre des Rwandais, qu'il a été suivi d'ailleurs d'un autre génocide dont il est interdit de parler – parce que si vous en parlez, vous êtes un négationniste ou un... révisionniste, terme dont j'ai l'habitude en ce qui me concerne –, mais qui a fait des centaines de milliers de morts et des millions de morts depuis, au Congo-RDC, l'ex Zaïre voisin, où les armées de Kagame, diligentées par lui, ont commis nombre d'atrocités et continuent à l'heure même où je vous parle. Ces atrocités font d'ailleurs l'objet de dénonciations de plus en plus fréquentes : la dernière en date c'est celle du docteur Mukwege, un médecin congolais, gynécologue congolais, qui opère à côté de Bukavu, à la frontière du Rwanda et du Congo d'aujourd'hui. Et le docteur Mukwege, que j'ai rencontré personnellement une fois, est un personnage qui crève l'affiche, qui est un... – passez-moi l'expression –, un sacré bonhomme. Quelqu'un pour qui on a immédiatement beaucoup d'estime et de respect parce que sa générosité et en même temps son réalisme sont tels que son prix Nobel – dont je ne suis pas systématiquement fanatique au départ –, eh bien, était bien mérité. Voilà ce que je peux vous dire de cet... Alors il y a une formidable désinformation sur le Rwanda. On va peut-être en parler après. Une désinformation, c'est une opération quasiment militaire qui vise à un objectif stratégique pour... Selon moi, cette informa..., cette désinformation avait pour objet – dans une ancienne colonie qui n'est..., qui est francophone mais qui était belge depuis 1918, qui était allemande au préalable, il y a encore quelques traces de la colonisation allemande –, cette désinformation avait pour objectif, double objectif à mon sens, dans une zone qui est extrêmement stratégique par les ressources du sous-sol qu'elle contient. Et je ne parle pas du Rwanda qui est un pays agricole sur lequel il y a..., les sous-sols ne produisent rien, mais je parle évidemment des provinces voisines du Congo oriental, le Kivu, le Shaba, qui regorgent de richesses dans son sous-sol, dans leurs sous-sols, en particulier de l'uranium, du coltan, etc., etc. Et vous vous apercevez aujourd'hui que le petit Rwanda, qui est une puissance militaire mais qui n'a pas de richesse économique réelle, mise à part ses produits agricoles –

le thé et le café pour ne citer qu'eux –, est le premier producteur de coltan alors qu'il n'en produit pas un seul gramme. Premier vendeur de coltan, il n'en produit pas un seul gramme sur le sol rwandais. Il va donc le voler dans le pays voisin. Donc je pense que ces choses-là sont très importantes parce que, comme l'a dit Pierre Péan dans un gros livre qui est sorti il y a maintenant pas mal d'années, qui s'appelle *Carnages* – qui fait 800 pages je crois –, où il met en scène les grandes puissances occidentales qui se livrent une guerre féroce pour le contrôle de ces matières stratégiques, en réalité, voilà. Et si vous lisez l'excellent John le Carré dans un livre qui s'appelle *Le chant de la mission*, vous allez y retrouver de manière très réaliste ce que je décris, ce que je suis en train de vous dire là. Voilà. Donc, c'est un peu résumé tout ça parce que c'est difficile [sourire] de résumer un drame pareil... qui dure toujours ! Ce qui est important aussi à dire, c'est que ce drame dure toujours, il n'est pas fini. Et dans l'indifférence générale de la... communauté internationale, si on peut appeler ça ainsi. Je me souviens avoir participé en 96 ou en 97 à un colloque sur les opérations extérieures de la France à Nice, sous la présidence de notre regretté Pierre Messmer, ministre des Armées du Général de Gaulle, j'étais à sa gauche, immédiatement à sa gauche, et quand j'ai voulu aborder la question de la situation dans les Grands Lacs à ce moment-là, et en particulier de la chasse aux Hutu par les armées de Kagame – les armées vengeresses de Kagame –, il m'a interdit de le faire. Donc, c'est pour vous dire qu'il y a une doxa qui s'est installée sur cette affaire rwandaise depuis 1994. Il est interdit de dire la vérité. Alors moi je sais que tant qu'il me restera un souffle de vie, je continuerai à dire la vérité car il faut un minimum de vérité pour... rétablir les conditions d'une paix normale et d'un développement assumé, voilà.

[17' 56'']

Marion Maréchal-Le Pen : Merci pour cette introduction [applaudissements de la salle]. Pour rentrer un petit plus dans le détail, le déclenchement du génocide a lieu à la suite de l'attentat contre l'avion présidentiel, qui entraîne, donc, la mort du Président, à l'époque, rwandais, qui était hutu...

[18' 17'']

Jacques Hogard : Oui.

[18' 18'']

Marion Maréchal-Le Pen : Il y a un débat sur l'origine de cette attaque. Alors la doxa officielle voudrait, de plus en plus manifestement, que cet attentat ne vienne non pas – et vous allez nous en parler – des Tutsi mais de la branche radicale des Hutu, si je ne m'abuse, qui s'opposaient aux accords de paix, défendus par la France d'ailleurs, entre les Hutu et la minorité tutsi. Et à partir de là, il y a eu un certain nombre d'articles dans la presse – pour ceux qui suivent ce dossier –, notamment une note de la DGSE, datant de 1994, qui a été déclassée et qui semble affirmer que l'attentat contre l'avion présidentiel viendrait bien de la branche radicale des Hutu, en citant d'ailleurs deux noms – je ne les ai pas très bien écrits, donc j'espère que je vais bien les prononcer –, mais Théoneste Bagosora.

[19' 16'']

Jacques Hogard : Bagosora.

[19' 17'']

Marion Maréchal-Le Pen : Bagosora, voilà. J'ai vraiment mal écrit. Et Laurent Skrubuga. Mais je crois que j'ai aussi très mal écrit et probablement très mal prononcé. A peu de choses près [sourire], enfin, bref. En tout cas deux noms sont cités, voilà, précisément dans ce dossier. Qu'est-ce..., quel est votre avis sur le sujet et y a-t-il des enquêtes détaillées, des preuves, qui pourraient aujourd'hui nous donner une idée plus claire de l'origine de cet attentat ?

[19' 39'']

Jacques Hogard : Alors, chère Marion, je suis désolé de vous contredire [sourire]. Mais alors là, pour le coup, cette affaire-là me paraît être complètement, maintenant, dénuée de toute ambiguïté. Nous avons les noms des tireurs, les numéros des missiles tirés. Nous avons les noms des chefs de commando qui ont fait cet attentat. L'immatriculation des voitures, même. On a tout. On a absolument tout. Et..., bien entendu, c'est le FPR qui a commis cet attentat. Et ceci a été corroboré depuis...

[20' 18'']

Marion Maréchal-Le Pen : Juste le FPR, pour que tout le monde comprenne bien...

[20' 20'']

Jacques Hogard : Front patriotique rwandais.

[20' 21'']

Marion Maréchal-Le Pen : Voilà. Qui est le parti du Président Kagame actuellement au pouvoir, donc tutsi.

[20' 24'']

Jacques Hogard : Du..., de Paul Kagame. La rébellion tutsi de l'époque et maintenant le..., au pouvoir au Rwanda depuis 25 ans, 26 ans. Et en réalité, le pouvoir de Kagame, qui est un pouvoir encore une fois totalitaire, se délite beaucoup depuis déjà plusieurs années. Et ses plus fidèles supports ont choisi la voix de la dissidence et de l'exil, déçus en fait de ce nouveau Rwanda qu'il a construit et qui ne correspond pas dans leur esprit à ce pourquoi ils s'étaient battus dans les rangs de la rébellion tutsi. J'en connais ! J'en connais quelques-uns. J'en ai même un ou deux pour amis aujourd'hui. Et je pense en particulier alors..., au colonel Karegera [Karegeya] qui a été assassiné dans son hôtel à Johannesburg, qui était le chef des services secrets de Paul Kagame. Le colonel Karegera [Karegeya], assassiné en décembre 2013 si mes souvenirs sont bons. Je pense au général Faustin Nyamwasa, qui est son ancien chef d'état-major interarmées, qui est actuellement en Afrique du Sud et qui a été victime lui aussi de plusieurs tentatives d'assassinats. Et qui est aujourd'hui protégé par la République sud-africaine des agents rwandais, qui régulièrement s'infiltrèrent pour tuer. Car ce sont les méthodes de Kagame, on pourra y revenir. Et..., donc je pense qu'il n'y a absolument aucun doute aujourd'hui sur ce qui ne me le semblait pas à l'époque. Il y a eu plusieurs enquêtes : il y a eu d'abord l'enquête de l'Australien Michael Hourigan, qui a conclu à la responsabilité directe de Paul Kagame et de son entourage, à l'époque. Il était un précurseur. Il a été débarqué du dossier au Tribunal pénal international par Louise Arbour, qui en était la procureure générale, parce qu'il remettait en cause la doxa. Il remettait en cause, finalement, qui étaient les gentils et qui étaient les méchants. Il y a eu ensuite, bien sûr, la..., l'enquête du juge Bruguière, qui a été..., qui a conduit à, d'ailleurs, l'émission d'un certain nombre de mandats d'arrêt : neuf ! Pour ne pas dire 10, sachant que le dixième, c'était Kagame lui-même, protégé par son indem..., son immunité présidentielle. Mais neuf mandats d'arrêt, qui ont provoqué beaucoup de troubles dans notre relation franco-rwandaise, qui ont valu d'ailleurs une riposte du berger à la bergère, qui était en 2008 le rapport Mucyo. Rapport de 800 pages qui... relate toutes les atrocités supposées de l'armée française au Rwanda pendant l'opération Turquoise en particulier. Avec la mise en accusation de 33 personnes, 20 politiques..., 20 militaires et 13 politiques. J'ai l'honneur d'être le dernier de la liste des 20 militaires. Voilà. Et tout ça, à mon avis, est très clair.

[23' 24'']

Marion Maréchal-Le Pen : Alors, que répondez-vous à ceux qui expliquent qu'il n'y a pas... eu de volonté génocidaire, évidemment, de l'Etat français à l'époque, que la France n'a pas directement participé au génocide ou donné ordre de tuer, mais qu'elle aurait une responsabilité indirecte en ce sens qu'elle aurait évidemment..., comment dire, formé – voire commandé, d'ailleurs – certaines unités de l'armée dite génocidaire du coup, et qu'elle aurait surtout fourni des armes à cette armée génocidaire qui auraient, de fait, alimenté et aggravé les meurtres liés à ce génocide ?

[24' 02'']

Jacques Hogard : Alors, pour revenir à... cette question qui est importante, je crois que les..., d'abord, il faut revenir au génocide lui-même. Le génocide a été commis à la machette, principalement, mais aussi aux armes automatiques, aux fusils de chasse ou aux grenades quand il y en avait, à la lance, au casse-tête, à la houe. Et, il ne faut pas oublier ça, parce que je maintiens – et j'aimerais bien qu'on me dise le contraire ! –, je maintiens que le génocide rwandais est un génocide commis par des Rwandais contre des Rwandais ! Donc ça c'est un échec peut-être de la colonisation, c'est peut-être un échec de..., comment dirais-je, de l'évangélisation, chrétienne et catholique en particulier. Certainement d'ailleurs, on pourrait en reparler parce que l'Eglise n'est pas exempte de critiques dans cette affaire. Mais... La responsabilité de la France. Alors, la France a été pointée du doigt tout de suite – tout de suite –, pratiquement, en 1994. J'ai un souvenir très précis de journalistes anglo-américains, à Cyangugu, le PC où je venais de m'installer la veille ou l'avant-veille, venant me voir en me disant : « Est-ce que vous n'avez pas honte de ce que la France a fait au Rwanda ? ». Alors moi je débarquais complètement sidéré. J'arrivais de Djibouti, où je venais de laisser ma famille, je ne savais pas pour combien de temps on partait au-delà de ces deux mois. Mais je venais avec toute la..., l'enthousiasme et la générosité d'un jeune lieutenant-colonel de 37 ans qui n'avait qu'une envie : c'était apporter le bien là où il pouvait. Et sidéré parce que j'ai senti d'emblée cette volonté de salir la France et de salir l'armée française. On était le lendemain du début de l'opération, je..., bon. Et tout au long de cette opération, on a joué un jeu absolument transparent, si je puis dire, puisque nous avons presque deux journalistes, ou trois journalistes, pour un soldat déployé. Donc, ce que nous avons réellement fait au Rwanda, je peux en parler, en témoigner, même si certains ont des souvenirs différents et une vision contraire, je serais tout à fait intéressé d'en débattre avec eux parce que je pense que leur esprit est brumeux et qu'ils mélangent un certain nombre de souvenirs. Donc, les livraisons d'armes en particulier, on mélange tout. Donc, on dit que la France a livré des armes au régime hutu post-Habyarimana, qui sont les durs du régime – ceux qui, dans l'esprit de certains, auraient d'ailleurs abattu l'avion d'Habyarimana, ce que je ne crois pas une minute –, mais ces durs qui sont le Gouvernement intérimaire rwandais, le G.I.R., le... GIR..., on les aurait armés. Ecoutez, moi je n'étais pas à Goma. J'ai passé 24 heures à Goma. Je n'ai jamais entendu parler de ça. Et puis alors, j'avais un chef qui vivait à Goma le clair de son temps, qui est le général Lafourcade, pour lequel j'ai énormément d'estime et de..., et d'affection. Je peux même dire aujourd'hui. Je ne le connaissais pas du tout à l'époque. Il m'avait fait l'impression même de quelqu'un d'un peu froid et de..., un peu professionnel, si vous voyez ce que je veux dire, au premier abord. Et j'ai rapidement compris que j'avais affaire à un grand chef : à un chef intelligent, humain, droit et... profondément, d'ailleurs, pénétré de vraies valeurs chrétiennes. C'est l'humanisme... à la française, si je puis dire. Donc..., lui non plus n'a rien vu. Et ses officiers, son état-major – où je connais nombre de ses officiers d'état-major qui étaient à Goma – n'ont rien vu non plus. Donc, ça c'est ce que je peux vous dire. Quant à moi...

[27' 56'']

Marion Maréchal-Le Pen : Alors, juste pour rebondir là-dessus parce que c'est intéressant...

[27' 58'']

Jacques Hogard : Oui, oui.

[27' 59'']

Marion Maréchal-Le Pen : Le..., je me replongeais un peu, donc, dans..., notamment l'enquête de Mediapart qui a relancé un peu le débat sur la livraison des armes où on a le témoignage... Le seul témoignage étant celui d'un ancien humanitaire, en fait, dans le cadre d'une mission humanitaire, d'un ancien participant à une mission humanitaire, qui affirme...

[28' 16'']

Jacques Hogard : Oui, j'ai vu ça...

[28' 17'']

Marion Maréchal-Le Pen : Voilà, qu'il n'a pas vu les armes mais qu'il a vu les caisses et que, comme il avait fait un service militaire, il savait reconnaître les caisses qui portaient les armes. Voilà, c'était ça le témoignage qui remettait...

[28' 26'']

Jacques Hogard : Alors, je vais vous dire..., je vais vous dire, confier, une anecdote qui est publique : il se trouve que j'ai un de mes officiers, qui était tout jeune capitaine d'artillerie à l'époque, qui depuis écrit des livres, se répand sur les radios, les télévisions, en est à 300 ou 320 communications depuis... maintenant deux ans, publiques, et qui m'accuse, moi, d'avoir livré des armes aux ex Forces armées rwandaises. Alors, à ça, je... [sourire], j'ai déjà répondu mais je peux en parler. Parce que, là, je suis..., je ne suis pas à Goma, je suis au sud du lac Kivu, dans une petite ville qui s'appelle Cyangugu, qui est face à sa sœur congolaise de Bukavu – illustrée à d'autres époques par d'autres – et c'est vraiment le bout du monde, là. Ne serait-ce que pour rejoindre Bukavu et Cyangugu par la route, on a cassé deux ou trois VLRA, ces véhicules tactiques de l'armée française, qui sont de très bons véhicules tout terrain. Il y en a quand même, je crois de mémoire, deux qui ont dévissé sur une piste qui contourne le lac Kivu à l'Ouest, parce que, voilà le terrain. Donc, livrer de l'armement avec des semi-remorques – comme le prétend ce capitaine, cet ex capitaine – à..., aux Forces armées rwandaises une fois qu'elles avaient été vaincues, battues, et alors que leur général était venu me demander des armes et des munitions au tout début de ma mission et que je lui avais répondu « Non », je ne vois pas très bien la cohérence de tout ça. Et alors en réalité quand je... lis le..., l'ouvrage de ce..., de cet officier en rupture de ban, je vois qu'il dit : « Je ne me souviens plus très bien de la date, mais c'était au mois de juillet, à 14 heures, un après-midi de juillet ». Mais moi j'ai la date, parce que j'ai mon journal des marches et opérations et je peux lui répondre. Et je lui ai répondu publiquement que c'était le 22 juillet à 14 heures. J'ai fait partir un convoi avec des vivres, des bâches plastiques, du lait pour les enfants et un certain nombre de médicaments de première nécessité pour les familles et les..., des anciens FAR – 2 000 à 3 000 personnes – qui étaient de l'autre côté de la frontière et dont on venait de me dire qu'il y avait déjà des enfants en bas âge qui mouraient ! Donc, ça s'est passé, d'ailleurs je dois dire à la grande fureur du..., de l'ambassadeur de France, itinérant, qui avait un rôle pas très bien défini dans cette affaire. Quand il a vu son hangar d'aide humanitaire vide alors qu'il était plein le matin, il m'a demandé ce que j'en avais fait. Je lui ai expliqué. Et je lui ai dit que si c'était à refaire, je le referais ! Et que c'était ça ma mission, c'était de porter secours à mon prochain. Et donc, on était déjà dans cette confrontation. Voilà. C'est devenu..., ce convoi d'aide humanitaire est devenu un convoi d'armement dans la bouche de ce capitaine. Je pense qu'il a besoin de se faire soigner.

[31' 32'']

Marion Maréchal-Le Pen : Du coup, quelle était la mission précise qui vous était dévolue, quels étaient les ordres que vous avez précisément reçus dans le cadre de cette opération Turquoise ?

[31' 40'']

Jacques Hogard : Alors les ordres, ils étaient extrêmement clairs. Je les ai gardés évidemment par écrit. Je précise, d'ailleurs, que ce garçon n'y avait pas accès, parce que ce n'était pas de son niveau hiérarchique. Et ces ordres étaient extrêmement clairs : c'était donc ramener la paix, la sécurité pour tous, en arrêtant les massacres et en employant éventuellement la force si nécessaire. C'est le chapitre VII de la Charte des Nations unies qui le permettait. Et ces ordres sont parfaitement clairs et ont été repris à tous les échelons hiérarchiques.

[32' 15'']

Marion Maréchal-Le Pen : Alors pour élargir un petit peu le sujet, il semble donc que le FPR..., enfin même, il semble attesté même aujourd'hui que le FPR ait été soutenu par les Anglais. Est-ce que vous pourriez éventuellement nous éclairer sur les puissances étrangères en jeu dans ce conflit et les intérêts, finalement, qui... – d'un certain nombre d'Etats –, qui auraient pu jouer leur avantage à l'occasion de ce génocide ?

[32' 42'']

Jacques Hogard : Alors..., ça c'est un vrai sujet [sourire]. C'est un sujet essentiel. Je l'ai un peu abordé tout à l'heure parce que... la France en intervenant au Rwanda n'était pas dans son pré carré, si je puis dire, puisqu'il s'agissait d'une colonie belge – enfin d'un mandat belge de 1918, ancienne colonie allemande. Mais ce pays était francophone. Et vous savez l'importance que feu François Mitterrand – je ne le défends pas spécialement mais... – accordait à la francophonie. Le..., ça, c'est la position française..., je pense, de manière résumée, on pourrait en discuter peut-être plus..., de manière plus approfondie mais... Et en même temps, je pense que les puissances anglo-saxonnes, et Israël – car je pense qu'Israël est parfaitement dans le jeu et on voit très bien, d'ailleurs, les bonnes relations qu'entretiennent aujourd'hui Paul Kagame et Benjamin Netanyahu, ce sont des relations qui sont très proches et qui traduisent une longue complicité de vieille date –, et je pense que le vrai sujet, c'est les ressources du..., de ce scandale géologique qu'est le sous-sol des provinces qui tangentent le Rwanda. Le Rwanda, c'est un peu la Prusse de l'Afrique. [S'adressant à Bernard Lugan] Je ne sais pas si mon ami Bernard me démentirait mais je pense que c'est un peu la Prusse de l'Afrique, avec une armée organisée, disciplinée, très bien équipée, et qui a mis sous sa coupe pratiquement toute la région. Alors ça a créé quelques problèmes avec..., il y a eu bien sûr des épisodes dans tout ça : il y a eu la chute de Mobutu au Zaïre, il y a eu l'arrivée de cette marionnette qui est Kabila, père – si tant est que le père soit le père du fils, enfin ça c'est encore autre chose mais... –, et on a cette... mainmise, je dirais par proxy, qui bénéficie aux compagnies anglo-saxonnes, aux compagnies anglo-américaines et israéliennes, qui évacuent vers l'Est toutes les richesses, pillées, volées à la République démocratique du Congo aujourd'hui. Donc, je pense que ça... C'est ce qu'a d'ailleurs dénoncé Péan, comme je le disais tout à l'heure, ou même l'excellent John le Carré, ancien du MI6, qui dit ça très bien dans ce roman bien inspiré qui est *Le chant de la mission*. Et donc on a... vraiment, je pense, là, le cœur de l'affrontement – pas dénué non plus de..., d'intentions stratégiques – de mettre ces petits Français qui... nous embêtent un peu dans leurs présences africaines, parfois, à ce moment-là en tout cas. On est sorti de la Guerre froide. La Russie n'est pas encore revenue sur la scène africaine. Mais la France y est bien et je pense qu'à l'époque, ça gêne pas mal nos amis britanniques, américains et israéliens. C'est mon point de vue, on peut en discuter.

[35' 51'']

Marion Maréchal-Le Pen : Et aujourd'hui, quels sont les pays qui sont présents au Rwanda ?

[35' 58'']

Jacques Hogard : Alors aujourd'hui au Rwanda, eh bien, il y a... bien entendu les Etats-Unis, qui sont très présents au Rwanda. Israël, très présent au Rwanda. La Grande-Bretagne, très présente au Rwanda. Il faut signaler que Paul Kagame, donc en 2008 je crois, a remplacé le français par l'anglais, en 2009 a fait adhérer le Rwanda a..., au Commonwealth, en 2014 a fait rayer..., raser le Centre culturel français de Kigali. Et le prochain sommet du Commonwealth aura lieu l'an prochain en..., à Kigali, avec le Prince Charles, Boris Johnson, etc. Il avait comme conseiller à l'époque – je ne sais pas s'il l'a gardé – Tony Blair, qui était son conseiller pour toutes les affaires internationales. On voit donc l'influence, très forte, anglo-américaine et israélienne au Rwanda aujourd'hui. Alors la nôtre, elle est réduite à pas grand-chose, malgré les efforts de Bernard Kouchner, qui s'est donné vraiment beaucoup de mal – beaucoup de mal – à partir du moment où il était ministre des Affaires étrangères de Nicolas Sarkozy, en 2007 et les années qui vont suivre, pour essayer de nous rabibocher avec Kagame. Moyennant quoi, ça n'a pas vraiment marché, il y a eu un certain nombre de..., d'accrocs. Mais, je crois que c'est en deux mille... – nous sommes en 2020 –, en 2018, l'ex Président Sarkozy est parti pour Kigali avec le jeune Cyrille Bolloré, pour l'accompagner et le présenter au Président Kagame. Et je crois qu'il avait – je ne vais pas trahir un secret –, je crois qu'il avait un accord et une lettre du Président Macron pour le Président Kagame. Donc, voilà, la France est un peu à la ramasse et essaie... [sourire] de subsister dans cet environnement très concurrentiel.

[37' 57'']

Marion Maréchal-Le Pen : Alors..., c'est assez éclairant, d'ailleurs, de voir le résultat 25 ans après. Donc, ça peut peut-être éclairer ce qui s'est passé à ce moment-là. Une nouvelle enquête est sortie assez récemment, qui est assez étoffée à partir de témoignages, d'une journaliste qui s'appelle Judi Rever et qui va beaucoup plus loin dans les accusations à l'égard du Président Kagame puisque, elle, elle accuse carrément ce Président – qui ne l'était pas encore à l'époque – d'avoir participé directement au génocide. C'est-à-dire d'envoyer..., d'avoir envoyé ses hommes – ou certains de ses hommes, tutsi donc – massacrer des Tutsi. Qu'est-ce que vous pensez de cette version des faits ?

[38' 39'']

Jacques Hogard : Alors moi j'ai..., je..., j'ai beaucoup d'estime pour Judi Rever et pour son courage car elle a été l'objet de menaces, voire même je crois deux fois de tentative d'assassinat. Il faut appeler les choses par leur nom. Quand elle vient en Europe, elle est protégée policièrement – que ce soit en Belgique ou en France. Et elle est..., elle a travaillé sur cette question pendant pratiquement 20 ans. Alors, ce qu'elle dit est évidemment très dérangeant – en particulier pour les esprits bien-pensants qui ont refait l'histoire dans leur bureau parisien depuis 25 ans, confortablement assis dans leur fauteuil – parce qu'elle démystifie en fait le Président Kagame. Encore une fois, pour un Bernard Kouchner, Kagame est un héros. Ses tendances tiers-mondistes – il l'a connu dans le maquis, bien avant sa victoire de 1994 – en font une espèce de... héros ou de Che Guevara africain, on va dire, bon. Et donc... Seulement le problème, c'est que Kagame – et ça je le pense depuis longtemps –, je le pense, alors je n'ai pas d'éléments matériels pour le dire mais je pense que, Kagame, sa stratégie était très claire : au moment des accords d'Arusha en..., fin d'année 1993, il sait très bien que si tout se passe bien, si ces accords sont appliqués, il a un avenir devant lui qui est un avenir de ministre..., mais rien de plus. Parce qu'on est dans un système où le..., l'ethnisme pèse tant qu'il ne sera jamais Président. Il ne sera..., il n'aura jamais le pouvoir pour lui. Il aura réintroduit sa famille, à lui, c'est-à-dire les Rwandais devenus anglophones d'Ouganda et de la diaspora, il les aura réintroduits au nouveau Rwanda mais il n'en n'aura pas la..., le contrôle réel. Et je pense qu'à ce moment-là, sa stratégie est très claire. C'est une stratégie d'un homme brillant, intelligent, prodigieusement intelligent. C'est un stratège, et comme tout stratège il est cynique, il n'a absolument rien à faire de quelques dizaines de milliers de morts. Il pense qu'en plus les Tutsi de l'intérieur sont des... gens qui se sont vassalisés aux Hutu, ce qui est inconvenant, ce qui n'est pas correct. Et donc, s'il faut faire la..., le sacrifice de quelques dizaines de milliers de Tutsi de l'intérieur pour conquérir le pouvoir – et non seulement pour le conquérir mais pour le légitimer aux yeux de l'opinion internationale et pendant les années qui vont

suivre, les décennies qui vont suivre –, eh bien alors, il n’y a pas de problème. Et moi je pense que c’est pour ça que cet attentat a lieu parce que... L’attentat contre l’avion du Président Habyarimana, dans lequel il ne faut pas oublier qu’il y a également le Président du Burundi, le Président Ntaryamira qui va trouver la mort également, et puis tout l’état-major de l’armée rwandaise. Pourquoi cet attentat a lieu ? Parce que Kagame, qui est un stratège et intelligent, sait très bien que ça va provoquer des événements très graves. Le Rwanda n’en est pas à son coup d’essai : il y a eu l’abominable révolution sanglante de novembre 59 où les Tutsi ont été massacrés par les Hutu, déjà à l’époque, amorçant le... premier exode des Tutsi vers les pays voisins, notamment l’Ouganda. Paul Kagame était tout petit, il avait deux ou trois ans à l’époque quand ça s’est produit. Et... il sait tout ça Kagame ! Il sait très bien que l’attentat contre Habyarimana va déclencher une onde de violence. Alors, ce que je ne sais pas – parce que je ne sonde pas les reins et les cœurs –, c’est s’il imagine que ça va se traduire par un génocide, c’est-à-dire des centaines de milliers de morts ! Mais je pense qu’il a intégré le fait que ça serait des dizaines de milliers de morts au moins. Et ceci lui permettant de redéclencher une guerre, plus ou moins éclair d’ailleurs, car on peut aussi s’interroger sur la lenteur de ses opérations militaires à partir du 7 avril jusqu’au..., la fin juin : pourquoi a-t-il mis tant de temps à faire – le pays..., le Rwanda est un tout petit pays –, pourquoi a-t-il mis tant de temps à faire si peu de kilomètres, si je puis dire, alors qu’il a une armée puissante, organisée, soutenue par l’Ouganda et par les Etats-Unis... en moyens logistiques. Alors qu’en face de lui, il a une armée sou..., en débandade, soumise à l’embargo, que la France n’aide plus malgré les assertions que l’on peut lire régulièrement. Pourquoi a-t-il fait ça ? Je pense que, justement, ça va à l’appui de cette thèse : eh bien, faisons de la place, si je puis dire – c’est abominable ce que je dis mais c’est cynique, mais je pense que c’est la personnalité du personnage et... –, faisons de la place pour les Tutsi du FPR qui sont avec moi et qui arrivent d’Ouganda. Voilà, je pense qu’il y a un vrai schéma stratégique dans cette... affaire.

[43’ 35’’]

Marion Maréchal-Le Pen : Donc, pour répondre à la question, vous pensez possible qu’il ait pu aller jusqu’à envoyer des hommes à lui ?

[43’ 38’’]

Jacques Hogard : Alors, pour revenir à ce que..., parce que, bien sûr ! Alors, Judi Rever. C’est parti du..., d’un fait qui est reproché à l’armée française : c’est l’affaire de Bisesero, à laquelle moi j’ai participé indirectement comme spectateur. Je viens d’arriver au Rwanda, je prends mes consignes pour monter mon dispositif, mon groupement, récupérer mes unités, etc., mettre en place mon petit état-major, à Cyangugu, au sud-ouest du Rwanda. Et je m’appuie pour le faire auprès du colonel Rosier qui est un ami de longue date et qui... – gratuitement si je puis dire [sourire] – me met à disposition ses moyens, ses hélicoptères, etc. Et je suis avec lui. Pardon [il se reprend]. Je suis avec lui à son PC quand il apprend qu’on vient de découvrir quelques centaines de survivants tutsi sur cette colline de Bisesero. Bisesero, c’est à peu près à..., au milieu du lac Kivu, si vous voulez, sur la partie Est du lac Kivu, c’est des collines rwandaises. Et on vient d’y découvrir..., un détachement de commandos Marine commandé par Marin Gillier – aujourd’hui vice-amiral d’escadre en retraite – vient de découvrir ces quelques centaines de survivants, qui viennent de vivre l’enfer pendant... des semaines et des semaines, poursuivis, se cachant dans les bananeraies, dans les forêts pour échapper à leurs tueurs. Et moi j’arrive à ce moment-là avec le colonel Rosier. On débarque..., il m’embarque dans son hélico quand il a le compte rendu. Il déclenche les secours. J’assiste à tout ça. Et je peux attester de la... parfaite réaction du colonel Rosier, bien sûr. Et les secours arrivent de Goma, d’un peu partout. Et je vois de mes yeux... De mes yeux, je vois le drame de..., d’un village dont les habitants ont été assassinés en fonction de leur capacité à courir vite. C’est affreux. Donc les premiers, c’est les enfants, les vieillards. Et puis après les femmes. Et puis après les hommes valides, etc. Et je vois ça de mes yeux vus. C’est quelque chose qui m’a marqué pour la vie. Et donc on comprend très bien que..., qu’il vient de s’y passer des choses atroces. Et je..., j’apprends maintenant par Judi Rever que... Alors, on reproche à l’armée française, dans cette affaire de Bisesero, découverte trois jours avant, par un

détachement commando-parachutiste de l'air, qui est également sous les ordres du colonel Rosier, et qui leur a dit : « On va revenir. Attendez, cachez-vous, on revient ». Bon. Je pense que le..., l'affaire est vraie. Ceux qui n'ont jamais fait d'opération peuvent s'en indigner et y mettre toutes les arrière-pensées de la terre, je dis que c'est simplement dégueulasse. Je connais les officiers dont il s'agit et je peux vous dire que c'est..., ce sont des gens bien, des gens qui font honneur à l'armée française. Et donc, leur attribuer l'idée même d'avoir voulu faire massacrer quelques centaines de survivants tutsi de plus, pour quel objet, pour quel but ? Mon Dieu ! C'est vraiment répugnant. Mais ce qu'on apprend maintenant et ça, c'est extrêmement intéressant évidemment – et ça ne fait pas les affaires de Paul Kagame et de ses supports, y compris en France, qui se déchaînent contre Judi Rever –, c'est qu'elle met maintenant en lumière avec des noms, des faits, des témoignages, des commandos du FPR infiltrés pour pousser les Hutu aux crimes et massacrer leurs propres frères, à eux, leurs propres frères tutsi, tutsi de l'intérieur. Mais ceci rejoint et souligne en fait ma conviction profonde depuis le début, que Kagame a bien sûr joué... sur ce..., ces massacres à grande ampleur, qui sont devenus le génocide, comme il en joue aujourd'hui pour justifier son pouvoir totalitaire et sa mainmise sanglante sur toute la région, voilà.

[47' 41'']

Marion Maréchal-Le Pen : Alors Emmanuel Macron a annoncé la mise en place d'une commission d'historiens et de chercheurs, qui sont censés analyser les archives françaises sur l'engagement de la France entre 1990 et 1994 au Rwanda. Il y a eu..., d'ailleurs eu une petite polémique à ce sujet parce qu'il n'y avait pas de spécialistes du Rwanda dans cette commission...

[47' 58'']

Jacques Hogard : Non, il n'y en a pas.

[47' 59'']

Marion Maréchal-Le Pen : Ce qui peut paraître un peu surprenant. Alors est-ce que vous pensez qu'Emmanuel Macron est le Président qui va réussir à faire la lumière et à défendre l'honneur de la France dans ce dossier ? Lui qui a parlé de crimes contre l'humanité [inaudible] [sourire].

[48' 12'']

Jacques Hogard : C'est une question très politique, chère Marion [rires et début d'applaudissements dans la salle].

[48' 17'']

Marion Maréchal-Le Pen : [Rires] Ça ne me ressemble pas.

[48' 20'']

Jacques Hogard : Non mais, ma... conviction. Alors d'abord cette commission d'historiens... Je vais vous dire – je n'engage que moi en disant ça – mais j'ai senti la manipulation immédiatement. Cette commission... On est dans un contexte général de repentance, où on voudrait se battre la coulepe 10 fois, 100 fois pour des crimes qu'on n'a pas commis, des fautes qu'on n'a pas faites. Et je pense que..., quand ce président de la République, que vous venez de citer, se rend en Algérie pour parler des crimes de la colonisation ou quand il continue quelque temps plus tard sur le même registre un peu ailleurs. Quand il crée une commission d'historiens, soi-disant, pour faire la lumière sur la réalité de l'engagement de la France au Rwanda, j'en doute un peu. J'en doute un peu parce que je pense que cette commission est composée de gens idéologiquement conditionnés, préparés pour désigner un

coupable, la France, et puis un coupable par subsidiarité, l'armée française. Voilà. Donc ça, je le pense vraiment. Simplement, cette commission est silencieuse depuis qu'elle a été nommée. Je pense qu'il y a beaucoup d'évènements qui arrivent – beaucoup d'évènements qui arrivent –, qui sont en train de changer complètement la donne, comme vous l'avez dit en introduction, tout à l'heure. Et je pense que la vérité va émerger sur le Rwanda, elle est en train d'émerger. On a cité cette... journaliste américaine, Madame Epstein. Elle, Judi Rever, est Canadienne. Il y a eu des articles dans les médias américains. Il y a un certain nombre de personnalités américaines qui commencent à dire : « Mais attend..., et si on faisait un peu la lumière sur le rôle exact des Etats-Unis d'Amérique dans cette affaire ? ». Moi, je vais vous dire, je..., c'est la première fois que ma route croisait celle de Madeleine Albright – qui à l'époque était ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, que j'ai recroisé cinq ans plus tard dans des conditions tout aussi dramatiques et désolantes au Kosovo, elle était à ce moment-là secrétaire d'Etat de l'administration Clinton – eh bien, je vois bien que les..., quand... Hier soir, Renaud Girard donnait une conférence au Cercle interallié à Paris – le grand reporter du *Figaro* –, il disait... Le titre c'était : « Les Américains sont-ils toujours nos alliés ? ». Moi je crois que ce ne sont pas non ennemis, mais quant à savoir si ce sont nos alliés – toujours nos alliés –, je pense que, comme le disait de Gaulle à Kennedy ou Kennedy à de Gaulle : « Les Etats n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts ». Voilà. Et donc je pense que dans toutes ces affaires très... douloureuses, parce qu'il ne faut pas oublier, encore une fois, qu'on évalue le nombre des morts des Grands Lacs – génocide rwandais de 94 compris – à six ou sept millions de morts ! Et qui dure encore avec les atrocités qui se commettent tous les jours ! Je vous invite à trouver sur YouTube le discours de réception du prix Nobel par le docteur Mukwege, vous serez... impacté, fortement, lourdement ! Cet homme est la sincérité même et c'est un grand homme ! C'est un homme qui fait honneur à son métier de médecin et qui fait honneur à l'Afrique. Et honneur au genre humain. Voilà ce que je peux dire.

[52' 05'']

Marion Maréchal-Le Pen : Alors, j'ai une dernière petite question avant de laisser les..., le..., les gens du public vous poser leurs propres questions. Et on pourra d'ailleurs peut-être à cette occasion élargir au Kosovo, s'il y a quelques questions à ce sujet-là. C'est un autre sujet mais non moins passionnant et douloureux. Comment – parce que j'imagine que depuis 25 ans, dans ce combat que vous avez mené pour la défense de l'honneur de la France et évidemment de l'armée française, et puis simplement le combat pour la vérité, qui vous tenait à cœur et qui engageait même votre honneur personnel [sourire], vous avez forcément croisé sur votre route des politiques, de différents courants, de différents partis –, comment recevaient-ils vos... témoignages et quels sont ceux qui ont été à vos côtés pour porter cette vérité ?

[52' 59'']

Jacques Hogard : Ça c'est encore une question politique [ricanement]. D'abord je pense que le problème..., franco-français, lié au Rwanda trouve une grande partie de sa source dans la cohabitation de 94. Faut pas oublier : donc François Mitterrand est président de la République, Jacques Chirac est son Premier ministre... Balladur est son Premier ministre ! Pardon, lapsus. Et bien sûr, on a François Léotard ministre de la Défense – c'est mon ministre à l'époque. Michel Roussin est ministre de la Coopération. Lucette Michaux-Chevry est ministre de la Francophonie. Je les ai tous reçus, à mon PC. Voilà. De tous ces gens-là, je ne revois régulièrement que Michel Roussin, qui je dois dire reste droit dans ses bottes. Et j'ai revu une fois Edouard Balladur, que je sens fatigué par cette question et qui n'a pas beaucoup d'envie d'en parler. Voilà...

[54' 07'']

Marion Maréchal-Le Pen : Hubert Védrine est engagé un peu sur le sujet ?

[54' 08'']

Jacques Hogard : Alors, il y a..., les personnalités qui sont les plus engagées, c'est Hubert Védrine qui n'a jamais varié. Ce..., ça le lui vaut régulièrement des ennuis de la part de..., d'agités, de groupuscules un peu extrémistes qui lui balancent des seaux de peinture rouge pour souligner sa soi-disant responsabilité, participation dans ce génocide. Je trouve ça profondément injuste et finalement n'appelle pas beaucoup de commentaires autres que du mépris. Mais Hubert Védrine, oui, est un constant, un fidèle dans la défense de la vérité, je pense, avant toute chose. Un autre... personnage – je ne vous dirai pas ce que j'en pense [sourire] mais... –, qui est Alain Juppé... [sourire], Alain Juppé a toujours manifesté jusqu'à présent son soutien à l'armée française en disant : « Il y a peut-être eu des erreurs politiques mais l'armée française n'a absolument rien à voir dans cette affaire ». Et Alain Juppé est constant aussi. Beaucoup plus discret qu'Hubert Védrine mais il est constant. Voilà. Et puis il y en a d'autres qui sont extrêmement silencieux et qui pourraient avoir des choses à dire. Et moi, je le regrette personnellement parce que je rappelle que l'armée française n'intervient que sur..., quelque part, que sur l'ordre d'un gouvernement, d'un président de la République, d'un Premier ministre et puis d'un ministre des Affaires étrangères, d'un ministre de la Défense. Et il faudrait quand même que ces gens-là, à un moment donné, prennent leurs responsabilités.

[55' 50'']

Marion Maréchal-Le Pen : Bon, merci beaucoup Jacques. J'en profite puisque votre ami l'ancien député Michel Voisin avec qui j'ai siégé au Parlement m'a demandé de vous transmettre ses salutations et de parler de l'association « France Turquoise », si je ne me trompe pas.

[56' 04'']

Jacques Hogard : Oui.

[56' 05'']

Marion Maréchal-Le Pen : Voilà. En me disant que c'était une association qui, justement, s'affairait à la défense...

[56' 08'']

Jacques Hogard : Alors Michel Voisin est un député « Les Républicains » – qui a pris sa retraite de député aux dernières législatives –, et que je connais depuis le Rwanda parce qu'il était membre de la Commission de Défense nationale et que je l'ai reçu au Rwanda, que je l'ai revu après et que nous sommes devenus des amis. Il a créé la section parlementaire de l'association « France Turquoise » [sourire], que nous avons créée avec le général Lafourcade il y a maintenant une quinzaine d'années, que je ne dise pas de bêtises, ou une douzaine d'années. Alors cette association « France Turquoise », nous l'avons créée avec les anciens de l'opération Turquoise. Mais pas que : il y a aussi les anciens de Noroît, il y a aussi les anciens de la Coopération. Il y a aussi – il faut le signaler – parmi nous, comme membre actif, les familles de l'équipage du Falcon présidentiel du Président Habyarimana, qui était un équipage français – pilotes et mécanicien – qui ont été tués dans cet attentat. Et leurs épouses et enfants ont rejoint l'association « France Turquoise » pour..., simplement, essayer de faire avancer la vérité et témoigner en tout cas leur confiance dans l'armée française. Alors cette association, on l'a créée donc il y a 12 ans. Elle est très utile en fait. Elle nous permet..., elle nous a permis un certain nombre de choses : d'abord, d'ester en justice. Alors pas tout de suite, parce qu'il faut..., il y a un délai, je ne suis pas juriste mais... On s'est appuyé sur l'« Association de soutien à l'armée française » – qui est représentée ce soir dans cette salle –, dont je remercie beaucoup le président, le général Pinard-Legry, qui est toujours au combat, en première ligne, dès lors qu'il s'agit de défendre l'armée française en tant que telle. Et puis maintenant, nous avons la capacité d'ester en justice et donc, nous avons attaqué, plus d'une fois. Et ça nous permet aussi d'exister auprès des politiques, d'exister auprès du ministre des Armées. Et c'est ainsi que le..., au mois de juin dernier, nous avons fait une journée de

commémoration de l'opération Turquoise – les 25 ans de Turquoise –, en présence de Madame Parly, ministre des Armées, du chef d'état-major des armées, François Lecointre, et d'un certain nombre..., et tous les anciens de Turquoise qui avaient pu se déplacer. Ça a été le..., l'occasion de présenter un petit film – je crois, de mémoire, de 11 ou 12 minutes –, qui est remarquablement fait et qui a fait pleurer Madame le ministre, qui n'arrivait plus à parler à l'issue de la projection de ce film et... Et voilà ! Donc, ce sont des étapes, tout ça. Ce sont des étapes mais c'est des étapes sur..., vers la réhabilitation de la France et de son armée au Rwanda. Parce que je vous assure, vraiment, l'armée française n'a pas à rougir de ce qu'elle a fait là-bas. Elle l'a fait dans la parfaite continuité de... son humanisme qui est réel. Ça peut choquer certains mais je suis prêt à en débattre avec eux..., les yeux dans les yeux et cœur à cœur, voilà.

[59' 27'']

Marion Maréchal-Le Pen : Et vous-même, d'ailleurs, vous n'avez jamais été condamné, bien que poursuivi.

[59' 30'']

Jacques Hogard : Ah non ! Ah non, alors j'ai quand même été auditionné au Quai des Orfèvres. J'ai dû avoir une audition de six heures et demie, par des policiers, etc., etc. Bien sûr on a vécu tout ça, je ne suis pas le seul ! Quand le rapport Mucyo est sorti en 2008... Ce rapport rwandais qui accuse l'armée française de... – passez-moi l'expression mais il n'y a pas d'autres mots –, de saloperies, qui ne pouvait pas nous laisser insensible, évidemment. Et qu'en plus, après, la justice de votre pays s'intéresse à vous, c'est assez... extraordinaire. Eh bien, vous laissez parler votre cœur et vos tripes. Je peux vous dire, vous n'allez pas vous laisser entamer par des accusations aussi monstrueuses. Voilà. Donc c'est vrai que c'est un... combat qui parfois est judiciaire. Voilà, c'est..., je..., quand on est diffamé à longueur de temps par les journaux. Je vous donne un exemple : quand ce capitaine Ancel a sorti son livre, les médias, tous les médias mainstream, tous les...

[01 h 00' 43'']

Marion Maréchal-Le Pen : Sous vos ordres, d'ailleurs.

[01 h 00' 44'']

Jacques Hogard : Oui, qui était sous mes ordres, un jeune capitaine à l'époque, encore une fois sans responsabilité de commandement et sans accéder aux ordres et à tout ce qui faisait le cœur même de cette opération. Quand il a écrit son livre qui est fantasmagique, et qui, je dirais, qui est un livre mythomégalomane, pour le caractériser, eh bien, ce... personnage, finalement, n'a jamais produit que des bruits, des rumeurs mais jamais rien de consistant. Je suis désolé, il faut être extrêmement précis quand on accuse et en tout cas, la diffamation, ça se traite en justice aussi. Voilà.

[01 h 01' 33'']

Marion Maréchal-Le Pen : Bon, merci beaucoup. Je propose qu'on passe le micro. Donc, pour ceux qui souhaitent poser des questions, eh bien, il vous suffit de lever la main. Je vous demande juste une chose, voilà... [L'enregistrement est interrompu].

[Fin de la transcription à 01 h 01' 43'']